

ANNONCES NOUVELLES

Profitez-en

Marchandises Sèches Sacrifiées.

Il est entendu qu'à partir de

LUNDI, LE 30 MAI

jusqu'au 1er août courant, nous vendrons à 30 pour cent au-dessous du prix coûtant, au magasin de

M. D. CLAIROUX,

No 61 Rue Brewery, Hull.

\$10,000.00

valant de marchandises sèches de toutes sortes et de première qualité.

N'oubliez pas que nous vendrons que pour argent comptant seulement, et c'est pour cette raison que nous vendrons à de si grands sacrifices.

Une visite vous convaincra des prix.

N'oubliez pas la place au magasin de

M. D. CLAIROUX,

No. 61 Rue Brewery.

Hull.

ON DEMANDE.—Une jeune fille pour faire la couture dans une famille particulière. S'adresser au No 204 rue Daly.

ON DEMANDE un bon commis d'expédition, parlant l'anglais et le français, chez M. D. Clairoux, 61, rue Brewery, Hull. 27 mai—6in.

ON DEMANDE un bon commis d'expérience, avec bonnes recommandations, chez H. H. Pigeon et Cie. 22 mai—3f.

COUTURIÈRES DEMANDEES.—On demande 2 bonnes couturières chez Mme L. Brunette, 227, rue Saint Patrice. 27 mai—3f.

ON DEMANDE.—Une bonne cuisinière, s'adresser au No 11, rue Nepean, près de l'école Normale. 3in

VENANT D'ÊTRE RECUES

10,000

ROULEAUX DE TAPISSERIES

De tous genres et de tous prix.

G. PHILIBERT

PEINTRE.

208 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.



Vente des terres de l'Ordonnance d'Ottawa

AVIS PUBLIC est par le présent donné que samedi prochain, le 29 mai courant M. W. H. Lewis offrira en vente, à ses salles d'encan, 46 rue Elgin, Ottawa, les lots à bâtir situés dans la cité d'Ottawa, savoir: Lot 8 et moitié sud du lot 9, côté ouest de la rue Sussex, ayant (ensemble) 99 pieds de front sur 115 pieds et 9 pouces 5 de profondeur; lot 52, côté nord de la rue Rideau, contenant 1r. 30p. plus ou moins.

Les plans des diverses propriétés pourront être vus aux salles d'encan. Conditions de paiement.—Un cinquième du prix d'achat à être payé immédiatement le jour de la vente et la balance en quatre paiements annuels égaux avec intérêt sur le montant non payé du prix de vente à six pour cent par année.

Les autres conditions seront exposées le jour de la vente. La vente commencera à midi.

Par ordre, A. M. BURGESS,

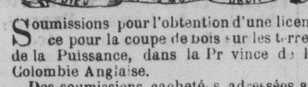
Député Ministre de l'Intérieur

Wm MILLS,

En charge des terres de l'Ordonnance et de l'Amirauté.

Dépt. de l'Intérieur,

Ottawa, 22 mai 1886.



Commissions pour l'obtention d'une licence pour la coupe de bois sur les terres de la Puissance, dans la Province de la Colombie Anglaise.

Des commissions cachetées et adressées au sousigné et marquées: "Sous-secours pour limite de bois" seront reçues à ce bureau jusqu'à lundi, le 5 juillet prochain, pour une limite de bois de deux milles carrés, située sur la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, près de la gare de Pailiser, dans la Province de la Colombie Anglaise.

Des plans montrant la position approximative de cette limite, en même temps que les conditions par lesquelles elle sera licenciée, peuvent être obtenus à ce Département, ou au Bureau des Terres de la Couronne à Winnipeg, Calgary, Territoire du Nord-Ouest et à New-Westminster, Colombie Anglaise.

A. M. BU GESS

Député Ministre de l'Intérieur.

INCENDIE DESASTREUX

Vers une heure, hier matin, un incendie désastreux a éclaté dans les édifices de la compagnie d'éclairage électrique Royale, à Montréal.

Ces édifices sont tout en pierre, d'une hauteur de soixante pieds, d'une profondeur de cinquante dix pieds, et s'étendent de la rue Queen à la rue Prince. Le feu commença en haut. Deux citoyens qui passaient au voitures à feu les flammes et s'élançant vers le poste No 3 on les donnaient l'alarme. Les flammes avaient percé le parter.

Le plus grand parti de la brigade fut alors appelé. La grosse pompe Shand et Mason fut bientôt sur le théâtre de l'incendie. L'alarme générale fut alors donnée. Les échelles Hayes et Skinner furent élevées sur la rue William.

Près de l'édifice en flammes, il y avait un clos de bois et de charbon qu'on eut beaucoup de difficulté à protéger.

Malgré tous les efforts des pompes, tous les étages supérieurs de l'édifice ont été complètement détruits. Les flammes ne furent contraincées qu'après trois heures d'efforts incessants.

On ignore comment l'incendie a commencé. Un constable dit que quelques minutes avant, il vit le gardien de nuit faire sa ronde, une lampe à la main.

Le gardien dit qu'il était au second étage lorsqu'il sentit la fumée et il trouva l'appartement où sont fabriqués les lampes incandescentes tout en feu.

Cet endroit était séparé du reste de l'établissement et était fermé à clef. Cependant, il n'y avait, ni feu, ni lumière dans les étages supérieurs.

Les flammes se sont répandues avec une telle rapidité, que le gardien a pu à peine échapper.

Les pertes s'élevaient à environ \$50,000. Tous les outils de prix, les modèles et objets manufacturés ont été détruits. Tous les plans et devis de la compagnie, pour l'éclairage de la ville, ont été réduits en cendres.

DANS LA CAPITALE

Séance du samedi

La Chambre des Communes siégera samedi pour la première fois cette session.

Pour l'Europe

Sir Alexander Campbell, maître général des Postes, s'est embarqué à Québec, hier, pour un voyage en Europe dans l'intérêt de sa santé.

Mort

Nous avons le regret d'annoncer le décès de madame J. R. Booth, épouse de notre concitoyen estimé, arrivée hier soir. La défunte était native de Phillipsburg, Qué. Nos condoléances les plus sincères sont offertes à M Booth.

En voyage

Le major-général sir F. Middleton a pris passage, hier, à Québec, sur le Parisian, pour un voyage en Europe.

Le Carnaval d'été

On s'occupe activement des préparatifs pour le carnaval d'été qui commencera le 1er juillet et durera probablement trois jours.

Cour de Police

28 mai.—Un jeune garçon est amené sur accusation de vol d'articles en cuir, valises etc, dans la nuit du 24 mars dernier. Il plaide coupable et sur promesse faite à son père en présence du Magistrat il est condamné à un mois de prison; plusieurs causes de peu d'importance sont ensuite entendues, entr'autres pour infraction au règlement sanitaire.

Défectueux

Sur un assez long parcours de la rue Sparks, le niveau est tellement profond que, beau ou mauvais temps, il existe toujours un marais baveux qui jure avec la propreté habituelle de cette grande artère commerciale. Les intéressés devraient y voir.

Un livre utile

M. l'abbé Tanguay a complété son excellent ouvrage intitulé: "A Travers les Régistres" qui sera bientôt prêt à être livré aux acheteurs. Ce livre contient 276 pages de notes très importantes recueillies, comme le titre l'indique assez, dans les divers registres des paroisses canadiennes françaises depuis des centaines d'années. Comme toutes les œuvres du savant abbé ce travail vaut la peine d'être lu et devrait figurer dans toutes les bibliothèques.

Saint-Jean-Baptiste

M. Louis Dauray a engagé la fanfare de Sainte Anne pour la célébration de la fête Saint-Jean-Baptiste à Saint Victor d'Alfred, comté de Pr. scott.

Balle à pied

Il y aura demain à 2 heures, sur le terrain Metropolitan, une grande joute de balle à pied (foot-ball) entre le club "Ottawa" et le club "Pastimes" d'Ogdensburg; cet événement fait le sujet de toutes les conversations dans les cercles d'amateurs de sport depuis quelques jours.

Convention

Le 24 juin prochain, se tiendra à Aylmer, comté d'Ottawa, une grande convention des Canadiens-Français dans laquelle on veut mettre en pratique les idées émises chaque année à notre fête nationale. La devise de cette nouvelle association sera: "L'union fait la force", et tous les hommes de bonne volonté, de tous les métiers, de toutes les conditions et de tous les états sont appelés à y donner leur concours.

On annonce un grand concert qui sera donné le 8 juin prochain par le grand virtuose F. Jehin Prume.

Mieux

M. MacTavish, prend du mieux de jour en jour et sera bientôt assez rétabli pour vaquer à ses occupations professionnelles.

Reconstruction

Le paroissien de St André Ave-lin ont décidé de reconstruire leur église immédiatement.

Bénédictin

Sa Grandeur Mgr Duhamel a béni un couvent à Vankleek Hill, mardi dernier.

Première communion

Les enfants qui se préparent à faire leur première communion à la Basilique, le 10 juin prochain, sont au nombre d'environ deux cents.

En Président

Le Très Révé Thomas Etienne Hamel, recteur de l'Université Laval, Vicaire Général de l'archidiocèse de Québec et Toronto et des diocèses de Rimouski, Sherbrooke et Chicoutimi et Supérieur du Séminaire de Québec, a été élu, à la grande unanimité des voix, président de la Société Royale, pour l'année courante.

Le Peerless

Le Peerless arrivera dans le port la semaine prochaine, pour reprendre son service régulier entre Ottawa et Grenville.

Bois carré

La première cage de bois carré de la saison se forme actuellement dans la baie de la rue Water.

Travaux suspendus

En conséquence de la mort de Madame Booth, les scieries de M Booth, aux Chaudières ont été fermées et ne seront remises en opération qu'après les funérailles.

Marchés

Nos marchés n'étaient pas très achalandés hier. Les fermiers y étaient en très petit nombre en conséquence des semences et les jardiniers des alentours de la ville en ont amplement profité pour demander des prix exorbitants pour leurs denrées. Les fraises, quoiqu'en assez grande quantité, se détaillaient encore au prix ferme de 50 et 40 centins la boîte.

Conversation

Mercredi soir, sur la gracieuse invitation de MM. R. B. White, du "Ottawa Field Naturalist Club", et Wm. P. Anderson, président de la société Littéraire et Scientifique, une foule aussi nombreuse que distinguée s'était rendue dans les salles du "Ottawa Ladies College" pour souhaiter la bienvenue aux membres de la société Royale, maintenant en session ici.

Disons de suite que l'organisation était parfaite et nous devons de sincères remerciements aux deux messieurs déjà nommés ainsi qu'à MM. le Principal Woods et Fletcher pour la manière avec laquelle ils ont reçu leurs nombreux invités; entre les mains de personnes aussi dévouées à la science une soirée intellectuelle ne peut manquer d'être un succès.

Un duo intitulé "Echos" chanté par Melles K. Cameron et J. Woods a été rendu d'une manière qui nous a démontré que, tout en s'occupant de branches solides de l'éducation des jeunes filles, les arts d'agrément sont loin d'être négligés. M. le Principal Woods, dans une éloquent adresse a souhaité la bienvenue aux savants distingués. Durant le reste de la soirée des applaudissements bien mérités ont été décernés à Melles E. R. d'out (solo de piano), B. Holbrooke, (Ballade Ecos-ais), M. Cameron (piano), Ada E. S. Hart et C. Code (piano).

Le Très-Révérend T. E. Hamel, dans une brillante improvisation, a remercié les membres de nos sociétés scientifiques de leur réception et a engagé tous à joindre ces institutions qui font tant de bien. Il promet de faire tout en son pouvoir pour l'établissement de semblables sociétés dans la province de Québec.

Sir Wm Dawson adresse alors la parole et favorise fortement la fondation d'un musée national à Ottawa et il espère que Son Excellence le marquis de Lansdowne sera appelé avant peu à en poser la pierre angulaire.

Le président de la Société Royale termine la séance par un magnifique discours tout rempli d'idées pratiques.

N'oublions pas de dire que durant la soirée un magnifique goûter a été servi aux invités.

Echos du Témiscamingue

M. A. E. Guay, notaire et marchand au lac Témiscamingue, M. Olivier Latour, propriétaire de bateaux à vapeur sur le même lac, et M. Paul T. C. Dumais, ingénieur en chef de la construction du chemin de fer et des tramways entre Mattawan et le lac Témiscamingue,

sont arrivés hier à Ottawa, nous apportant les meilleures nouvelles des progrès de la colonie du lac Témiscamingue et de la construction rapide de la ligne, à laquelle travaillent plus de cent hommes sous la direction de M. Builliane, au Long Sault et une forte escouade aux rapides de la Cave et des Erables, sous la direction de M. Louis Gendreau.

Le bateau à vapeur l'Emerillon fait le service entre Mattawan et le rapide de la mi-charge, aidant aussi à la construction des tramways, en attendant qu'il puisse transporter les lisses en acier pour le chemin de fer du Long Sault. On s'attend que toute la ligne sera ouverte au mois d'août jusqu'au lac Témiscamingue. Actuellement le bateau à vapeur Lotie fait le service sur le lac des Sept Lacs, et le Mattawan sur le lac Témiscamingue. Ces deux bateaux sont la propriété de M. Latour.

M. A. E. Guay nous dit que dès les premiers jours que son magasin a été ouvert, les colons du lac Témiscamingue lui ont donné le plus généreux encouragement. Nous publions dans une autre partie du journal une lettre de M. Guay au sujet d'un accident survenu pendant le transport de ses marchandises. M. O. Latour s'est montré très généreux en cette occasion en payant \$500 à M. Guay, et en en faisant lui-même l'offre.

On nous apprend qu'un nouveau bureau de poste sera prochainement établi dans la Baie des Pères, Lac Témiscamingue, ce qui exemptera les colons de se rendre au bureau de poste du Fort à trois milles de distance.

Le jour de la fête de la Reine les citoyens de Mattawan, de North Bay et des environs ont notifié le bateau à vapeur "l'Emerillon" à Mattawan, et sont allés faire une excursion dans le haut de la rivière Ottawa, au rapide de la mi-charge. Les touristes sont descendus à terre dans un magnifique bocage, et là ont pris le goûter sur l'herbe. L'excursion a très bien réussi.

M. l'ingénieur Dumais doit retourner prochainement au lac surveiller l'achèvement de divers travaux qui se poursuivent.

ECHOS DE HULL

Secours aux incendiés

Son Honneur le maire de Hull, président du comité de secours aux incendiés a reçu, hier, du gouvernement de Québec la somme de \$1000 comme secours aux incendiés.

La chambre des Communes a aussi voté en comité des subsides la somme de \$7000 pour les incendiés de Hull.

Prise de voile

Le 24 mai dernier, Delle O'Hagan, fille de M. O'Hagan, de la Pointe Gatineau, et nièce de la Révérende mère Supérieure du couvent de la rue Rideau, est entrée au noviciat de cette institution. Un grand nombre d'amies de la jeune postulante assistaient à la cérémonie, qui fut des plus imposantes.

L'aqueduc

Plusieurs citoyens sont allés, hier, visiter l'emplacement où le comité de l'aqueduc propose de mettre les pompes à vapeur, et nous rapportent que, suivant eux, l'eau que l'on prendra à cet endroit ne sera pas des plus propres, parce que le creek Brigham reçoit la décharge de divers égouts peu odorants. Ces mêmes citoyens nous disent aussi que l'eau vient très basse à cet endroit en été, et que l'on sera loin d'avoir toujours de l'eau fraîche. Suivant eux c'est un éléphant que M. Eddy met sur les bras du conseil en faisant don de ce cran de rocher dans le creek Brigham. Pourquoi, disent-ils, s'astreindre à une dépense quotidienne et considérable de combustible pour faire marcher des pompes à vapeur lorsqu'il y a des poudres d'eau naturels que la ville de Hull peut obtenir sans déboursés aucuns? En outre de cela, ce cran de rocher n'est aucunement indispensable pour l'aqueduc puisque le conseil parait disposé à faire mouvoir ses pompes par la vapeur. N'importe quel autre endroit à un, deux, trois ou quatre arpents du creek ou de la rivière fera tout aussi bien l'affaire que ce cran de rocher pour mettre des pompes à vapeur. Il n'y a pas de nécessité d'être sur le bord de l'eau pour cela. Les pompes ont assez de force pour aspirer l'eau à une grande distance et la pousser ensuite où l'on veut. Mais un pouvoir d'eau représente une économie réelle et il serait facile de l'obtenir.

Bon résultat

M. Beaton, directeur de la fanfare des Chaudières, a transmis aujourd'hui au révérend Père Cauvin, trésorier du comité de secours, la somme de \$100, produit de la soirée donnée dimanche dernier par la fanfare des Chaudières et le cercle des jeunes gens de l'œuvre

de la Jeunesse. Nos félicitations pour ce magnifique résultat. Nous regrettons que les circonstances nous aient empêché au commencement de la semaine de donner un compte-rendu de cette belle soirée et de rendre justice à tous ceux qui y ont pris part.

Malade

Nous regrettons d'apprendre que M. Washburn, régistreur, est de nouveau retenu à sa chambre par la maladie.

Nouveau bureau de poste

Un nouveau bureau de poste a été établi dans la paroisse de Sainte Philomène du Désert, comté d'Ottawa, sous le nom de bureau de poste de Montcarf. Cette paroisse compte déjà un grand nombre d'habitants et est très florissante. Elle est desservie par les révérends Pères Oblats du Désert.

CORRESPONDANCES

A propos d'invitations

M. le Rédacteur, La société St Jean-Baptiste de Papineauville a invité, il y a quelque temps déjà, les quatre sections de la Société St Jean-Baptiste d'Ottawa à assister à la fête nationale qui doit être célébrée le 23 juin prochain. A une assemblée subséquente de la Section Ste Anne, je fus autorisé, comme président, à accepter cette invitation. Dimanche dernier, le comité général de Régie de la Société St Jean-Baptiste passa une résolution décrétant que lui seul avait le droit de traiter avec les sociétés sœurs en pareille matière; or, je ne vois rien dans notre constitution écrite qui confère ce privilège exclusivement au comité général de régie, et qui interdise aux présidents des diverses sections d'accepter des invitations. Aussi ne puis-je voir comment la section Ste Anne ait pu attenter, par un acte de simple politesse, aux prétendus privilèges ou à la dignité du comité de régie de la St Jean-Baptiste d'Ottawa.

La résolution en question ordonne qu'il en soit informé le secrétaire de la société Saint-Jean-Baptiste de Papineauville que la section de Sainte-Anne d'Ottawa est comprise dans la société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Et le Canada d'hier annonçait de la façon la plus grave que le secrétaire de la société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa avait "informé" en conséquence le secrétaire de la société Saint-Jean-Baptiste de Papineauville. Il est évident que d'un instant de réflexion pour éviter pareil ridicule.

Se donner autant de mal pour renseigner (?) un officier qui sait tout aussi bien que nous que la section Sainte-Anne ne constitue pas à elle seule notre société nationale, puisqu'il prend la peine d'adresser une invitation aux quatre sections qui la composent! En vérité, c'est bien fort! Au reste, en supposant, ce que je n'admets pas, que nous aurions eu tort, le comité général de régie devait s'y prendre autrement pour régler ce détail. On ne perd jamais rien à être poli.

J. P. M. LECOURT, Prés. S. Ste Anne, S. St. J. B. d'Ottawa.

le Rédacteur,

Veillez faire connaître par l'entremise de votre journal qu'Olivier Latour, écr., m'a indemnisé à ma satisfaction pour les dommages causés à mes marchandises pendant leur transport sur le lac Témiscamingue, le 16 mai courant.

Ces dommages sont survenus pendant que M. Latour était absent de son bateau et lors qu'un employé subalterne en avait la surveillance. M. Latour m'a offert de régler ces dommages même avant que je lui en eusse parlé. Je dois ajouter qu'il est un des mieux qualifiés par sa position et sa longue expérience, à transporter les effets de Mattawan à Témiscamingue.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre dévoué serviteur, A. E. GUAY.

Ottawa, 27 mai 1886.

Importation nouvelle

Je viens de recevoir un grand choix d'objets pour Souvenir de l'ère Communion tels que, Livres, images, Chapelets, Médailles.

Aussi une variété d'autres beaux articles, lesquels constituent un assortiment complet pour la Librairie, et que je vendrai à bon marché. P. C. GUILLAUME

No 455 Rue Sussex, et Coin des rues Sussex et York.

P. S.—Afin de donner plus de facilités à mes pratiques, j'ai ouvert un magasin au coin des rues York et Sussex ou je m'occuperai particulièrement des ventes en gros.

Pour les incendiés

M. T. Viau, marchand de chaussures, rue Principale, Hull, donnera pendant un mois ses chaussures au prix coûtant à ceux qui ont souffert de l'incendie, et à 15 pour cent aux autres.

C'est le bon moment d'acheter des chaussures à bas prix.

FEUILLETON

MONSIEUR LECOQ

L'HONNEUR DU NOM

Après avoir été chargé de nombre de ces missions d'ou généraux et administrateurs revenaient lourds de millions à crever les chevaux de poste le long de la route, M. d'Escorval restait avec le seul patrimoine que lui avait légué son père: vingt à vingt-cinq mille livres de rentes au plus.

Cette simple maison, à trois quart de lieues de Sairmeuse, représentait ses économies de dix années.

Lui-même l'avait fait bâtir vers 1806, sur un plan tracé de sa main, et elle était devenue son séjour de prédilection.

Il se hâtait d'y accourir dès que ses occupations lui laissaient quelques journées, heurtées de la solitude et des ombrages de son parc.

Mais cette fois il n'était pas venu à Escorval de son plein gré. Il venait d'y être exilé par la liste de mort et de proscription du 24 juillet, cette même liste fatale qui envoyait devant un conseil de guerre l'enthousiaste Labédoyère et l'intégrité vertueuse Drouot.

Cependant, en cette solitude même des campagnes de Montaignac, sa situation n'était pas exempte de périls.

Il était de ceux qui, quelques jours avant le désastre de Waterloo, avaient le plus vivement pressé l'Empereur de faire fusiller Fouché, l'ancien ministre de la police.

Or, Fouché savait ce conseil et il était tout-puissant.

—Gardez-vous!...écrivait à M. d'Escorval ses amis de Paris.

Lui s'en remettait à la Providence, envisageant l'avenir, si menaçant qu'il dut paraître, avec l'inaltérable sérénité d'une conscience pure.

Le baron d'Escorval était un homme jeune encore, il n'avait pas cinquante ans; mais les soucis, les travaux, les nuits passées aux prises avec les difficultés les plus ardues de la politique impériale l'avaient vieilli avant l'âge.

Il était grand, légèrement chargé d'embonpoint et un peu voûté.

Ses yeux calmes malgré tout, sa bouche sérieuse, son large front dépourvu, ses manières inspiraient le respect.

—Il doit être dur et inflexible, disaient ceux qui le voyaient pour la première fois.

Ils se trompaient.

Si, dans l'exercice de ses fonctions, ce grand homme ignorait résister à tous les entraînements et aux plus furieuses passions, s'il restait de fer dès qu'il s'agissait du devoir, il redevenait dans la vie privée simple comme l'enfant, doux et bon jusqu'à la faiblesse.

A ce beau caractère, noblement apprécié, il dut la félicité de sa vie.

Il lui dut ce bonheur du ménage, que n'envie pas le vulgaire qui ignore, bonheur rare et précieux, si pénétrant et si doux, qui éplit la vie et l'embaume comme un céleste parfum.

A l'époque la plus sanglante de la Terreur, M. d'Escorval avait arraché au bourreau une jeune ci-devant, Victoire-Laure de l'Al-leu, arrière-cousine des Rhéteau de Commarin, belle comme un ange et moins âgée que lui de trois ans seulement.

Il l'aimait et bien qu'elle fût orpheline et qu'elle n'eût rien, il l'épousa, estimant que les trésors de son cœur vierge valaient la dot la plus magnifique.

Celle-là fut une honnête femme, comme son mari était un honnête homme, dans le sens strict et rigoureux du mot.

On la vit peu aux Tuileries, dont le rang de M. d'Escorval lui ouvrit les portes. Les splendeurs de la cour impériale, qui dépassaient alors les pompes de Louis XIV, n'avaient pas d'attraits pour elle.

Grâce, beauté, jeunesse, elle réservait pour l'intimité du foyer les qualités exquises de son esprit et de son cœur.